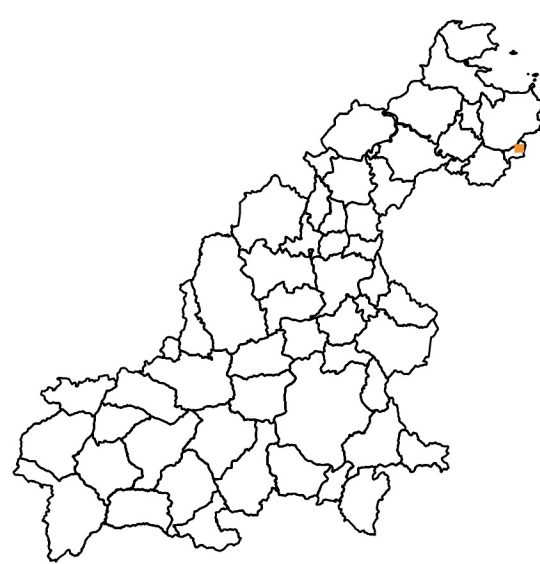


PLAN DE ZONAGE
ZONE URBAINE



Commune
de Lanloup

Réalisation : Guingamp-Paimpol Agglomération Septembre 2022 ;
Source : Guingamp-Paimpol Agglomération, Cadastre 2020



ZONAGE

- Zone urbaine au titre de l'article R.151-18 du CU
- Zone à urbaniser au titre de l'article R.151-20 du CU
- Zone agricole au titre de l'article R.151-22 du CU
- Zone naturelle au titre de l'article R.151-24 du CU

PRESCRIPTION

TRAME BLEUE

- Cours d'eau protégé au titre de l'article R.151-34 du CU
- Bande de protection des cours d'eau
- Zone humide protégée au titre de l'article L.151-23 du CU

TRAME VERTE

- Espace boisé classé au titre de l'article L.113-1 du CU
- Élément de paysage au titre de l'article L.151-23 du CU

SPÉCIFICITÉ DU LITTORAL

- Espace proche du rivage identifié au titre de l'article L.121-40 du CU
- Bande des 100 mètres identifiée au titre de l'article L.121-16 du CU

AMÉNAGEMENT

- Bâtiment susceptible de changer de destination, au titre de l'article L.151-11 du CU
- Patrimoine bâti à protéger au titre de l'article L.151-19 du CU
- Orientation d'Aménagement et de Programmation, au titre de l'article L.151-6 du CU
- Emplacement Réservé au titre de l'article L.151-41 du CU
- Marge de recul

COMMERCE ET ACTIVITÉ

- Linéaire commercial protégé au titre de l'article L.151-16 du CU
- Diversité commerciale protégée au titre de l'article L.151-16 du CU

